

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2026-2027

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Bachelor Thesis 5
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	5
Crédits ECTS	9 ECTS
Prérequis	Acquis au Jury 4
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Clore le parcours d'études par la réalisation d'un projet personnel qui démontre la maîtrise combinée des compétences professionnelles acquises. Composé d'un travail pratique et de l'essai écrit, ce projet est présenté à la fin du dernier semestre d'études devant un jury comportant des juré·e·x·s extérieur·e·x·s à l'école. Le travail de réflexion critique porte l'étudiant·e·x à produire un essai écrit dans lequel il·elle·x explore ses champs d'intérêt propres et mène une analyse approfondie touchant à sa pratique, aux arts et à la culture contemporaine et/ou aux problématiques sociétales et environnementales. Ce module ouvre l'axe Bachelor Thesis (18 ECTS), qui se poursuit au semestre 6.
Contenus et formes d'enseignement	Le module « Bachelor Thesis » clôt le parcours d'études avec la réalisation d'un projet personnel qui démontre la maîtrise combinée des compétences professionnelles acquises. Il est composé d'un travail pratique et de l'essai écrit (mémoire). Le semestre 5 est consacré à l'élaboration du projet de mémoire et à la présentation de l'état d'avancement du projet artistique devant le jury de prédiplôme. Le module se compose de : Mémoire 5 : Le mémoire engage les étudiant·e·x·s dans une réflexion personnelle en lien avec les débats actuels de la scène artistique et les questions posées par leur pratique. Sa forme écrite et d'édition est à trouver en fonction de la méthodologie et des questions de recherche, et renvoie autant aux recherches théoriques pertinentes qu'aux pratiques des éditions d'artistes. Les étudiant·e·x·s choisissent leur directeur·rice·x de mémoire parmi les enseignant·e·x·s de la Faculté Bachelor et sont suivi·e·x·s individuellement dans son élaboration. Une réunion plénière d'une journée est organisée, de manière à permettre aux étudiant·e·x·s de présenter les avancées et de recueillir les suggestions des enseignant·e·x·s et de leurs pairs.

	Jury 5 : Le jury de prédiplôme porte sur l'état d'avancement du projet artistique de diplôme. Les étudiant·e·x·s présentent leur projet, sa mise en œuvre et son inscription dans le champ de la création contemporaine devant un jury composé de professeur·e·x·s et d'intervenant·e·x·s. La qualité de la réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange fait partie de l'évaluation.		
Modalités d'évaluation et validation	Mémoire : selon un échéancier fixé au début du semestre, les étudiant·e·x·s établissent leurs questions de recherche en contact régulier avec la personne qui dirige le mémoire. L'évaluation porte sur le respect de l'échéancier, sur l'assiduité de l'échange avec les directeur·rice·x·s de mémoire, sur la qualité des productions et sur la présentation de la recherche selon les exigences attendues lors du plénum. Jury : la qualité de la réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange fait partie de l'évaluation.		
Modalités de remédiation	Mémoire : remédiation possible, travaux complémentaires à rendre ou répétition du jury selon des modalités à discuter avec le/la responsable de la filière.		
Enseignant·e·x·s	Directeur·rice·x·s de mémoire, enseignant·e·x·s de la Faculté Bachelor et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Vittorio Parisi		
Descriptif validé le	09.09.2026	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels